

COMPTE-RENDU FO DU CHS-CT DU 25.03.2011

RESTITUTION DE L'ENQUETE «MA VIE AU TRAVAIL»

7 025 salariés ont été consultés pour les 3 entités AG2R, LA MONDIALE, et PREMALLIANCE.

- **Pour AG2R 67,8 % des salariés ont répondu soit 2 571 salariés sur 3 790.** Il y a un peu plus de 20 % des salariés en situation d'alerte (mais c'est normal selon SOLIC). En règle générale les managers sont moins stressés mais assez stimulés. Les salariés sont moins stressés en bureau individuel et d'avantage en plateau.

La présentation qui nous est faite par le cabinet SOLIC en séance est une présentation générale AG2R. Par contre, le document qui nous sera remis comportera en plus les résultats des 3 plus gros sites qui ont été retenus par la DRH (HAUSSMANN, BRUNE, et CHARTRES). Cette restitution est, selon la direction, représentative des gros sites AG2R en nombre d'effectifs. Le CHS CT demande la même restitution pour les autres « gros » sites. Par ailleurs, **la DRH n'est pas contre la possibilité d'une restitution par les chefs d'établissement aux DP**, mais plus tard, car ces études demandent du temps. La DRH précise que des extractions par sites, par métiers ou autres pourront être demandées. La prochaine commission sur ce sujet aura lieu le 6 avril 2011.

Le cabinet SOLIC relève que le questionnaire fait apparaître que **les formations demandées par les salariés ne sont pas prises en compte par AG2R à la hauteur de leur espérance**, ce qui est un résultat en-deçà de l'attendu.

Le médecin du travail (appuyé par l'assistante sociale) remarque que lors d'entretiens avec les salariés, il ressort, bien plus que dans cette restitution suite au questionnaire, de la souffrance au travail due essentiellement au management de proximité, à la non reconnaissance du travail fourni, et à l'ergonomie des postes de travail.

AVIS DU CHS CT SUR LES MOUVEMENTS DES SITES ILE DE FRANCE

Les principales réserves concernent le CG LA VILLETTE, notamment sur l'effectif cible retenu qui est de 387 contre 270 en 2009.

Selon le responsable DIMEX un nouvel aménagement permettrait d'atteindre cette cible. Nous avons demandé que ce nouveau dimensionnement soit présenté aux DP du site, car cela modifie de façon significative l'accord qui résultait de la commission mixte DP/ CHS CT dans le cadre du regroupement des sites parisiens. **Le responsable DIMEX est d'accord pour venir faire une information avec la direction de LA VILLETTE lors d'une prochaine DP.**

Le CHS CT s'interroge également sur ces 117 places qui seraient disponibles à terme au CG LA VILLETTE (après le départ des 76 commerciaux de la MONDIALE vers le CG MONTHOLON) et qui pourraient avoir des conséquences sur les effectifs et l'organisation du CG MONTHOLON.

Le CHS CT donne globalement un avis favorable sur les mouvements d'effectifs des sites parisiens sous réserve :

- des remarques préalables concernant le CG LA VILLETTE.
- Que la DIMEX fasse une étude à BRUNE sur l'orientation des bureaux, car des écrans sont parallèles aux fenêtres et devraient être perpendiculaires pour éviter les gênes de luminosité et de reflets sur les écrans.
- Qu'à DOLET la DRH étudie la possibilité d'ajouter une badgeuse supplémentaire, qu'elle respecte ses engagements pour que les salariés bénéficient de places de parking suffisantes, et que l'accès au RIE soit autorisé aux salariés qui souhaiteraient apporter leur repas.

Le CHS CT n'a émis aucun avis sur la partie GERER S2E par manque d'information.

TRAVAUX EN COURS

La situation ayant évolué (effectifs, normes légales...) depuis le dernier plan (EFFOP) qui arrive à son terme fin 2011, **la DIMEX est en cours de réflexion pour établir le nouveau plan de dimensionnement.**

Par ailleurs le responsable DIMEX nous informe qu'**un nombre d'heures supplémentaires sera alloué à l'entretien des bâtiments** dans le but de faire du préventif au lieu du curatif. **Ces nouvelles tâches seront assurées par une société de maintenance**, cependant cela n'aura pas d'incidence pour les salariés AG2R qui font de la maintenance sur site. La répartition des tâches entre le prestataire et les salariés sera définie par la DIMEX et nous sera présentée en CHS CT.

POINT SUR L'AUDIT INFORMATIQUE

La DRH indique qu'il faudrait internaliser les managers de la DSI et mettre en place un plan de pilotage des prestataires. Le cabinet AXIALES qui a fait l'audit, accompagnera AG2R dans le suivi de ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Le CHS CT a été sollicité par plusieurs salariés qui utilisent les nouveaux logiciels (CUPS/GRECCO) et qui demandent l'octroi d'un 2^{ème} écran comme les utilisateurs des services retraites (PRC). La DRH va transmettre cette demande à la DSI.

Les visites prévues au 2^{ème} trimestre sont Reims/ Troyes et Chartres avant la livraison du bâtiment.